

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

CELLULE DE SUIVI

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*

Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

\*\*\*\*\*

GENERAL SECRETARIAT

\*\*\*\*\*

FOLLOW UP UNIT

\*\*\*\*\*

N° 19 000 / 37 / MINESUP/SG/CS

Yaoundé, le

17 2 MARS 2019

## COMMUNIQUE

\*\*\*\*\*

En vue de la poursuite diligente des Très Hautes Mesures édictées par le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, visant à soutenir la gouvernance heuristique dans les Universités d'Etat, pour la mise en œuvre d'une recherche fondamentale et appliquée susceptible de contribuer à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035,

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur a l'honneur d'informer les Enseignants-chercheurs effectivement en service dans les huit (08) Institutions universitaires susvisées que, suite à la mise à disposition des fonds par le Ministre des Finances, relativement au compte d'affectation spéciale pour la modernisation de la recherche universitaire, créé par le Chef de l'Etat le 08 avril 2009, les paiements des allocations concernant le 4<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice 2018 s'échelonnent ainsi :

**1. Virement bancaire :** au niveau des comptes des enseignants concernés : commencé le mardi 12 mars 2019, il se poursuit conformément au calendrier arrêté par les services techniques du Ministère des Finances ;

**2. Billetage :** à partir du 18 mars 2019, à l'Agence Comptable du Compte d'Affectation Spéciale (10<sup>e</sup> étage du Ministère de l'Enseignement Supérieur) /



**Le ministre d'Etat,**

**Pr. Jacques FAME NDONGO**